

que nous devrions répondre de toutes les sommes dépensées par la Compagnie, mais que nous ne devrions pas nous mêler de ses programmes. La remarque m'a parue étrange. Je suppose que le député parlait alors au nom de son parti. Le député accepterait probablement l'amendement du député d'York-Sud. Apparemment, tout ce que le groupe à ma gauche réclame, c'est une vérification de toutes les dépenses, mais il se soucie peu de la façon dont cet argent est dépensé. Je trouve la chose plutôt inadmissible.

On a critiqué le gouvernement d'avoir proposé une certaine surveillance. Je n'y vois rien de mal, car si un groupe a jamais eu besoin de surveillance, c'est bien celui-là. Je crains de ne pouvoir accepter non seulement l'amendement, mais aussi la proposition du gouvernement. Tous reconnaissent sans doute que ce que nous appelons une rose embaumerait autant sous un autre nom. Cet organisme pourrait difficilement embaumer, quel que soit son nom. Le nom de cet organisme est sûrement «vaseux». Nous ferions mieux de nous en débarrasser dès maintenant.

Je ne veux pas donner l'impression que nous ne tenons pas à ce qu'une organisation de jeunes fasse le travail que celle-ci voulait faire. Le gouvernement devrait en créer une nouvelle, en évitant de rééditer les erreurs qui ont été commises et en lui adjoignant un organisme de surveillance. Si elle n'en veut pas, qu'on donne les millions de dollars jetés à l'eau par cette organisation à d'autres qui se sont lancées elles-mêmes, comme le SUCO, le Frontier College et autres. Voilà un sujet auquel le gouvernement pourrait songer.

Je ne suis peut-être pas opposé à l'idée qu'on surveille cet organisme, pourvu qu'on fixe un délai, mais il me semble que cela achèvera son enterrement. J'aurais recours à la surveillance, mais pas de façon permanente. Voilà pourquoi je ne peux appuyer l'amendement ou la proposition du gouvernement.

M. le président: A l'ordre, s'il vous plaît. Je veux demander l'avis du comité. J'ai dit plus tôt que, selon moi, le débat à cette étape devrait porter uniquement sur l'amendement à l'étude en comité. Il se peut que d'autres veuillent présenter des amendements, ce qui pourrait se révéler difficile tant que le comité ne se sera pas prononcé sur l'amendement car, alors, les sous-amendements doivent obligatoirement se rattacher à l'amendement. Si d'autres députés veulent commenter l'amen-

[M. Nesbitt.]

dement à l'étude, je leur donnerai volontiers la parole, mais si les députés préfèrent se prononcer sur l'article 1 dans son ensemble, je pourrais peut-être mettre maintenant aux voix l'amendement du député d'York-Sud. Êtes-vous d'accord?

Des voix: D'accord.

M. le président: L'amendement du député d'York-Sud est mis aux voix. Que tous ceux qui sont pour veuillent bien se lever. Que tous ceux qui sont contre veuillent bien se lever.

Je déclare l'amendement rejeté.

(L'amendement de M. Lewis est rejeté par 73 voix contre 10.)

● (9.10 p.m.)

Mme MacInnis: Monsieur le président, notre parti a tenté de faire modifier ce bill que nous ne pouvons appuyer sous sa forme actuelle. En fait il y a certaines choses au sujet de la Compagnie des jeunes Canadiens qui nous inquiètent sérieusement. Malgré tout ce bill ne résout rien. Nous ignorons ce que le gouvernement mijote. On ne nous a rien dit. Tout ce que ce bill propose de faire c'est de couper les moyens à ces jeunes gens en nommant un contrôleur qui surveillerait leurs fonds et leurs programmes. Tous ceux qui parmi nous ont eu affaire à la jeunesse ne pensent pas qu'on puisse lui confier utilement une tâche si elle a les mains liées. Nous croyons que les fonds devraient être administrés par un contrôleur. Nous l'avons nous-mêmes proposé. D'autres députés ont suggéré que le contrôle des finances devrait s'accompagner d'une réglementation des programmes. Nous ne croyons pas que cela soit nécessaire si la personne en charge des finances a assez de cran pour faire face à la situation.

Ce qui me chagrine—et je ne suis pas le seul—c'est que les jeunes croyaient que le gouvernement les aiderait à devenir des guides, grâce au travail bénévole. Il y a trois ans, ils ont été applaudis par un gouvernement qui, dans l'ensemble, était composé des mêmes hommes qu'aujourd'hui. Nos jeunes se sont laissé dire que le pays avait besoin d'une vaste organisation qui les enverrait non pas en mission de scoutisme ou de service social timide, mais ferait plutôt d'eux des pionniers, encouragés à utiliser leurs talents et leur initiative pour offrir de l'aide là où elle s'imposait. Le premier ministre d'alors et ses collègues du cabinet nous ont dit que ce serait une